

Une histoire française, européenne et internationale : Jacques Chirac

L'émotion largement ressentie lors de la disparition d'un personnage public, d'un ancien chef de l'État, témoigne aussi du sentiment du basculement dans l'Histoire accomplie d'un homme et d'une époque. Cette émotion ouvre une curiosité, dont les professeurs d'histoire-géographie peuvent s'emparer. L'action politique de Jacques Chirac s'est déployée aux échelles nationale, européenne et mondiale ; son rappel peut à la fois introduire à des problématiques générales et les illustrer.

Un acteur de l'histoire de la V^e République : alternance et cohabitation

Ici, l'itinéraire d'un homme politique illustre la manière dont une constitution, en l'espèce celle de notre V^e République, encadre la compétition pour le pouvoir.

Jacques Chirac fut d'abord le protégé du président Georges Pompidou, et a joué un rôle dans la période où il s'agissait de faire vivre et durer la V^e République après le retrait et la mort de son fondateur, Charles de Gaulle. À la mort de Georges Pompidou, et alors qu'il est ministre de l'Intérieur, il ne soutient pas le candidat gaulliste, Jacques Chaban-Delmas, mais le candidat de la droite libérale, Valéry Giscard d'Estaing, dont il devient le Premier ministre. Ce calcul stratégique place à la tête de l'État un homme qui n'est pas gaulliste, pour la première fois depuis 1958. Après la rupture entre les deux hommes, en 1976, Jacques Chirac, maire de Paris, devient candidat à l'élection présidentielle de 1981. Le fait qu'il ne donne pas de consigne de vote pour le second tour et déclare simplement voter pour le président sortant « à titre personnel » favorise l'élection de François Mitterrand, candidat socialiste, et donc la première alternance entre droite et gauche sous la V^e République.

En 1986, le centre et la droite française ayant remporté les élections législatives, il devient Premier ministre de François Mitterrand. C'est la première cohabitation. Celle-ci est conflictuelle, et prend fin en 1988, avec la défaite de Jacques Chirac et la réélection de François Mitterrand pour un second septennat. Le duel entre les deux hommes, qui va de 1981 à 1988, illustre entre autres le débat sur le rôle de l'État dans l'économie : aux nationalisations de 1981 s'opposent les privatisations de 1986-1988.

Alors que les élections de 1993, qui voient une large victoire du centre et de la droite, rendent nécessaire une seconde cohabitation, il refuse de retourner à Matignon, et favorise la nomination par le président Mitterrand d'Édouard Balladur. Cependant, les deux hommes seront rivaux en 1995. Devançant de justesse le Premier ministre au premier tour de l'élection, Jacques Chirac l'emporte face à Lionel Jospin.

Lui-même, politiquement affaibli par les grèves de décembre 1995 contre une réforme des retraites, choisit de dissoudre l'Assemblée nationale en 1997, mais son camp perd les élections, et c'est le leader de la gauche, Lionel Jospin, qu'il doit nommer comme Premier ministre. La cohabitation

durera cette fois jusqu'en 2002, lorsque Jacques Chirac est très largement réélu face à Jean-Marie Le Pen.

Cet itinéraire témoigne de **l'âpreté de la lutte pour le pouvoir**, de la manière dont les institutions l'encadrent, de la **solidité des institutions de la V^e République**, qui permettent l'accession au pouvoir d'un président qui n'est pas gaulliste, puis d'un président socialiste, et rendent possible l'alternance, mais aussi de la **nécessité de les adapter** : un référendum est proposé en 2000 pour que le mandat du président de la République soit dorénavant de 5 ans, et non plus de 7. Il coïncide ainsi avec les élections législatives, et rend la cohabitation plus improbable. Le deuxième mandat de Jacques Chirac, un quinquennat, se déroule d'ailleurs sans cohabitation et nous n'en avons pas encore reconnu depuis.

Les nouveaux enjeux de société : condition féminine, mémoire, environnement, laïcité

La vie politique de Jacques Chirac ne se résume pas à la conquête du pouvoir, et comprend aussi son exercice, dans une société qui évolue rapidement. Au-delà de toutes les vicissitudes de l'exercice du pouvoir, et de nombreux débats qui traversent encore la société française, on peut retenir des éléments qui accompagnent le mouvement de la société.

Comme Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, il a soutenu Simone Veil dans le combat pour l'adoption de la loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse. L'initiative vient du président, mais Simone Veil note dans ses mémoires : « Le soutien du Premier ministre dans ce parcours difficile ne m'avait jamais fait défaut ».

Devenu vingt ans après président de la République, il tranche un débat qui monte dans la société depuis les années 1970 : la France peut-elle être tenue pour responsable de la politique de collaboration menée par le régime de Vichy entre 1940 et 1944 ? Dans son grand **discours prononcé, le 16 juillet 1995 lors des commémorations de la Rafle du Vel'd'Hiv**, tout en rendant hommage aux résistants, aux combattants de la France Libre et à tous ceux qui ont protégé les Juifs pendant cette période, il reconnaît la responsabilité de la France, associée par la collaboration à la mise en œuvre de l'entreprise génocidaire du III^e Reich.

Il est également sensible à la montée de questions environnementales et écologiques : le 2 décembre 2002, au quatrième Sommet de la Terre, il prononce un discours où se trouve la phrase célèbre : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Cette déclaration contribue à l'émergence de la problématique du réchauffement climatique. Conformément à un engagement pris lors de campagne présidentielle de 2002, il initie la rédaction de la **« charte de l'environnement »** en 2004. Celle-ci est ajoutée au préambule de la Constitution de 1958 en 2005 et introduit entre autres dans le droit constitutionnel français le « principe de précaution » ainsi que la notion de « développement durable » issue de l'UNESCO.

Enfin, la remontée des questions liées à la laïcité, sensible depuis les années 1980, trouve un débouché législatif dans la **loi sur les signes religieux à l'école publique** du 15 mars 2004 étendant l'application des principes de la laïcité scolaire.

L'Europe, ses avancées et ses crises

Dans sa phase d'affrontement avec Valéry Giscard d'Estaing, de 1976 à 1981, Jacques Chirac s'était fait le porte-parole des gaullistes qui se méfient de la construction européenne, dans laquelle il voit un risque d'affaiblissement de la France. Mais après sa seconde expérience de Premier ministre (1986-1988), il perçoit les choses différemment. En 1992, il prend position en faveur de l'adoption du **traité de Maastricht** fondant l'Union européenne et ouvrant la perspective de la monnaie unique, contre la majorité des gaullistes. Ce ralliement joue un rôle fondamental dans la courte victoire du « oui » au référendum concernant le traité.

Il est moins heureux comme président de la République : le projet de traité constitutionnel, qu'il soutient, est rejeté par **référendum** en **2005**. Ce « non » français montre que la crise politique dont l'accession au second tour de Jean-Marie Le Pen avait été le symptôme en 2002 n'a pas été résorbée.

L'itinéraire de Jacques Chirac marque que la construction européenne est l'objet de **débats importants** dans les sociétés concernées, mais s'est aussi constituée par des **ralliements** et des évolutions progressives de personnalités politiques qui ne lui étaient pas favorables au départ.

La paix, la guerre et la politique internationale

Jeune, Jacques Chirac a combattu en Algérie. Il a donc une expérience de la guerre. Il est à la fois passionnément patriote et très ouvert aux cultures extra-européennes, ce dont témoigne la construction du **Musée des Arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques** inauguré Quai Branly en 2006. Cette double sensibilité l'amène à accorder une grande importance à la puissance française et à son rayonnement international.

Élu président en 1995, il refuse de renoncer à une dernière campagne d'essais nucléaires français dans le Pacifique en 1995-1996, malgré une opposition internationale et la contestation en Polynésie française.

La première guerre du Golfe en 1991 a révélé la faible capacité de projection de l'armée française. Jacques Chirac lance dans les premières années de sa présidence une profonde **réforme de l'armée**, et lance en 1996 le projet de loi **suspendant le service militaire obligatoire**.

Les États-Unis sont qualifiés dans ces années d'après-guerre froide « d'hyperpuissance », et le président prend tout d'abord en compte cette donnée géopolitique. Ainsi quand il joue un rôle décisif dans le dénouement de la **guerre en ex-Yougoslavie**. Alors que l'Europe est divisée et que l'ONU a envoyé sur le terrain des hommes qui ne parviennent pas à dénouer la situation, le président français fait pression sur Bill Clinton pour obtenir l'intervention de l'OTAN, qui sera décisive. Il amorce également, pour que la France y pèse, un rapprochement avec l'OTAN dont notre pays avait quitté le commandement intégré en 1966, rapprochement qui prépare la réintégration de 2009.

Mais France et États-Unis vont s'opposer profondément à propos **du projet américain d'une nouvelle intervention militaire en Irak** contre Saddam Hussein. La France mobilise nombre de pays pour éviter que l'ONU patronne l'intervention, et elle ne participe pas à la coalition. Jacques Chirac tente en vain de convaincre Tony Blair qu'il n'y a pas d'armes de destruction massive en Irak, ce que les dirigeants français savent grâce aux services de renseignement de notre pays. Le **discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin à la tribune de l'ONU, le 14 février 2003**, a un profond retentissement. Ce dernier y affirme : « une telle intervention pourrait

avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits. » La guerre n'est pas empêchée, mais le prestige international de la France est accru.

Évoquer l'itinéraire politique et l'action de Jacques Chirac, c'est donc à la fois l'occasion de mettre en avant le fonctionnement de notre régime politique (alternances, cohabitation, évolution du quinquennat), de réfléchir à la manière dont les systèmes politiques, au milieu des débats et des affrontements, accompagnent les évolutions de la société, et de montrer comment les gouvernants sont conduits à prendre des décisions capitales en matière de politique internationale.